

PARTICIPATION ACCORDS et CONVENTIONS RESTAURATION

CONVENTIONS RESTAURATION :

Restaurant Communal de Lunéville	Participation du C.A.S.I. : 2,50 €
FJT BAR LE DUC – Accueil des Jeunes	Participation du C.A.S.I. : 3,50 €
ASS. MESS Personnel ECROUVES (sur réservation)	Participation du C.A.S.I. : 3,50 €
Hôtel IBIS SAINT DIE **	Participation du C.A.S.I. : 3,50 €

➔ Participation déduite du repas et facturés au C.A.S.I.

ACCORDS RESTAURATION :

C.A.T. La Ruche SARREGUEMINES
Restaurant « Le Neptune » CONFLANS-JARNY
Restaurant « Le Lutétia » LONGUYON
Hôtel IBIS LONGWY
Restaurant « Il Posto » FORBACH
Restaurant « Les Coulisses » FORBACH
Brasserie « L'Hémisphère » BETTING-LES-ST AVOLD
Restaurant « L'Effet Bœuf » REMIREMONT
Restaurant « Le Globe » REMIREMONT
Hôtel Kyriad EPINAL **
Restaurant « Le Petit Bistrot » ARS SUR MOSELLE *
Bar de la Paix CONTREXEVILLE
Restaurant « Le Juke Box » NEUFCHATEAU **
Restaurant « Le Relais de la Nied » HAN SUR NIED
Restaurant « Le Râtelier » REMILLY
Cafétéria « CORA » FORBACH
Restaurant « L'Escargot » BAR LE DUC **
Restaurant « La Taverne de Maitre Kanter » BAR LE DUC *
Self du Belmont SAINT MICHEL SUR MEURTHE
Restaurant « Le Rest'Authentik » PAGNY SUR MOSELLE *
Restaurant « Le Manhattan » EPINAL *

Cafétéria « LECLERC » VERDUN
Cafétéria « FLUNCH » WOIPPY SEMECOURT

* Sur présentation
du Pass Carmillon :
1 café offert

Remboursement
de 3,50 € par repas
à l'agent
sur justificatif

** Sur présentation
du Pass Carmillon :
1 boisson offerte

Remboursement de 2,50 €
par repas à l'agent
sur justificatif